



## Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

# APPEL D'OFFRES

### **FOURNITURE D'UN CAMION SIX (6) ROUES FREIGHTLINER M2-106 2018 4X4 AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENTS ET RACHAT D'UN CAMION FORD F550 2009 # TP-201804-05**

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson désire recevoir des soumissions pour la fourniture et la livraison d'un camion de marque Freightliner modèle M2-106, six roues neuf 2018 ou plus récent, quatre roues motrices, avec système de boîte interchangeable, benne sableuse, équipements de déneigement, et boîte à asphalte isolé, de même que pour le rachat d'un camion de marque Ford modèle F550 à quatre roues motrices à cabine régulière, année 2009.

À compter du 2 mai 2018, les fournisseurs intéressés par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en consultant le site web [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions devront être présentées sur les documents prévus à cet effet et transmis dans des enveloppes scellées portant la mention « SOUMISSION – CAMION FREIGHTLINER SIX (6) ROUES M2-106 4x4 2018 AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT ET RACHAT CAMION FORD F-550 2009 TP-201804-05 » et reçues **avant 15 h le 17 mai 2018** au Service du greffe, au 88, chemin Masson, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec) J0T 1L0. Elles seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

Un cautionnement de soumission pour un montant équivalant à 5 % du montant total de la soumission sous forme de chèque visé libellé au nom de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ou bon de cautionnement doit accompagner la soumission.

De plus, le contrat découlant du présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario, l'accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick et à l'Accord de libre-échange canadien.

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à déboursier aucuns frais encourus par le ou les soumissionnaires en rapport avec la préparation de la soumission.

DONNÉ À SAINTE-MARGUERITE-du-Lac-Masson, ce 2 mai 2018.

Judith Saint-Louis  
Greffière

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX**

Je, soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'appel d'offres public ci-haut concernant le sujet précité à compter du 2 mai 2018 au système électronique d'appels d'offres (SEAO) et à la page \_\_\_ de l'édition du 2 mai 2018 du journal Accès le Journal des Pays-d'en-Haut. De plus une copie dudit avis a été affichée par la soussignée à l'hôtel de ville et sur le site Internet municipal à la date précitée.

Judith Saint-Louis